



Contrat deconstruction maison individuelle sans plans

Par **bouisset**, le **02/11/2010** à **17:18**

Bonjour,rrnrN'ayant pas terminé le montage des murs avec des fausses déclaration mon constructeur m'a fait payer l'achèvement des murs et la mise hors d'eau, puis je réclamer la restitution des fons ?rnrnmerci.

Par **papadiesel**, le **02/11/2010** à **21:33**

Mais pourquoi avez vous payé.?rnOn paye à l'avancement, et a l'achèvement. Mais jamais on solde des travaux non réalisés....Des photos, éventuellement?rnJe ne suis pas constructeur, mais adjoint d'architecte.